

Communauté de communes Plaine Limagne

Elaboration du plan climat air énergie territorial de Plaine  
Limagne et réalisation de son évaluation environnementale  
stratégique

Marché de prestations intellectuelles passé en application des dispositions de l'article 27 du décret  
n°2016-360 du 25 mars 2016

**REGLEMENT DE LA CONSULTATION**

Maîtrise d'ouvrage

Communauté de communes PLAINE LIMAGNE  
158 Grande rue – BP 23 – 63260 AIGUEPERSE  
Tél. : 04 73 86 89 80  
Fax : 04 73 86 89 81

## **Type de marché et mode de passation**

---

Marché de prestations intellectuelles passé en application des dispositions de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016

## **Objet du marché**

---

Mission d'élaboration du plan climat-air-énergie territorial de Plaine Limagne

## **Identification de l'organisme et de la personne responsable du marché**

---

M. le Président  
Communauté de communes Plaine Limagne (CCPL)  
158 Grande rue – 63260 AIGUEPERSE  
Tel : 04 73 86 89 80  
Fax : 04 73 86 89 81  
Courriel : contact@plainelimagne.fr

## **Allotissement**

---

Le marché est composé de deux lots :

- lot 1 : élaboration du PCAET de Plaine Limagne ;
- lot 2 : évaluation environnementale stratégique (EES) du PCAET.

Les opérateurs économiques peuvent soumissionner à l'un des deux lots ou à l'ensemble des lots.

## **Audition**

---

Le pouvoir adjudicateur procèdera à une audition avec les trois (3) candidats dont les offres auront été jugées les mieux-disantes (pour chaque lot).

L'audition portera sur tous les éléments de l'offre sauf sur le prix.

## **Actualisation et révision des prix**

---

Le présent marché est passé à prix fermes et non actualisables.

## **Délai de validité des offres**

---

90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## **Conditions d'envoi et date limite de remise des offres**

---

Les offres peuvent être envoyées par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposé au siège de la communauté de communes contre récépissé, dans une enveloppe portant la mention « PCAET ».

Les offres doivent être reçues au plus tard par la CCPL :

**le 15 janvier 2018 à 16 h**

## **Contenu et retrait du dossier de consultation**

---

Le dossier de consultation est constitué des pièces suivantes :

- L'avis d'appel public à concurrence
- Le présent règlement de consultation
- Le cahier des charges administratives particulières
- Le cahier charges des clauses techniques particulières

Le dossier de consultation sera remis gratuitement aux candidats qui pourront le retirer à l'adresse suivante :

Communauté de communes Plaine Limagne / 158 Grande rue / 63 260 AIGUEPERSE  
Téléphone : 04 73 86 89 80 / Fax : 04 73 86 89 81

Il est également téléchargeable en format numérique :

- sur le site de la CCPL : [www.plainelimagne.com](http://www.plainelimagne.com)
- sur la plateforme de marché public : [www.centreofficielles.com](http://www.centreofficielles.com)

## **Présentation des offres**

---

Les documents suivants relatifs à la candidature et à l'offre sont à fournir :

- Acte d'engagement
- Mémoire technique (présentation de l'équipe, compétences, proposition méthodologique, références, ...)
- Les pièces réglementaires : DC1, DC2 et NOTI2

Il est rappelé que les signataires doivent être habilités à engager la société.

## **Critères de jugement des offres**

---

Le jugement des offres est effectué par la personne responsable du marché (PRM). Les critères et leur pondération retenus dans le jugement des offres sont les suivants :

<b>CRITERES</b>	<b>PONDERATION</b>
Mémoire technique	60 %
Prix	40 %

La notation de chaque critère est effectuée par attribution des points de 0 à 20. En cas d'égalité, la PRM pourra auditionner les candidats de son choix afin de les départager.

## **Personne habilitée à donner des renseignements**

---

Contact : Gautier BAVILLE, responsable du Pôle développement territorial  
Courriel : [contact@plainelimagne.fr](mailto:contact@plainelimagne.fr) / Fax : 04 73 86 89 81